

## Tarifs et périodes 2024-2025 : Ilot bleu Périscolaire/Alsh

### Périodes de facturation :

1ère période 2023-2024 : 02/09/2024 au 18/10/2024  
 2ème période 2023-2024 : 04/11/2024 au 20/12/2024  
 3ème période 2023/2024 : 06/01/2025 au 07/02/2025  
 4ème période 2023-2024 : 24/02/2025 au 04/04/2025  
 5ème période 2023-2024 : 22/04/2025 au 27/05/2025  
 6ème période 2023-2024 : 02/06/2025 au 04/07/2025

### Tarifs ilot bleu Périscolaire/Alsh :

Pour les familles n'habitant pas sur la commune, le tarif correspondant au plafond sera appliqué à la place du taux d'effort.

Le barème selon un taux d'effort appliqué aux ressources se présente comme suit :

<b>Mercredi ILOT BLEU</b>		
	<b>1/2 journée</b>	<b>journée</b>
<b>Taux d'effort</b>	<b>0,00316</b>	<b>0,00426</b>
Minimum	2,16 €	2,93 €
20%	1,73 €	2,34 €
30%	1,51 €	2,05 €
Maximum	18,59 €	25,08 €
20%	14,87 €	20,07 €
30%	13,00 €	17,56 €

Les mercredis d'absence seront déduits du forfait (pour chaque période comprise entre les vacances scolaires) avec un justificatif d'absence.

	<b>Petites vacances ILOT BLEU (prix par jour)</b>	<b>Grandes vacances LA MIHOUE ou ILOT BLEU (prix par jour)</b>
<b>Taux d'effort</b>	<b>0,00426</b>	<b>0,0053</b>
Minimum	2,93 €	3,68 €
20%	2,34 €	2,95 €
30%	2,04 €	2,58 €
Maximum	25,08 €	31,65 €
20%	20,06 €	25,08 €
30%	17,57 €	21,94 €

	<b>Matin et soir</b>
<b>Taux d'effort</b>	<b>0,00128</b>
Minimum	0,88 €
20%	0,70 €
30%	0,62 €
Maximum	7,54 €
20%	6,03 €
30%	5,28 €

Il s'agit d'un forfait, aucune déduction ne sera donc appliquée sauf sur présentation d'un justificatif d'absence. Une présence supplémentaire sera facturée avec 10% en plus.

Pour tous les services de l'Ilot Bleu :

Une réduction de 20% sera appliquée dès lors que deux enfants d'une même famille fréquentent les structures municipales champholoises et celles liées par convention sur Lèves.

Une réduction de 30% sera appliquée dès lors que trois enfants et plus d'une même famille fréquentent les structures municipales champholoises et celles liées par convention sur Lèves.

Pénalité supplémentaire en plus de la présence : 10€/jours

Les demandes des parents pour une voir deux journées (pour les petites et grandes vacances - semaines à 4 ou 5 jours) appliqué le tarif maximum par le biais du portail famille « NOUS CONTACTER ».